

CATALOGUE CNACIM



De 7 à 14H ou Pack 28H ou 42H

FORMATION « LOI ALUR »

FORMATION EN LIGNE

11 PROGRAMMES AUX CHOIX

ACCESSIBILITE 7J/7 – 24H/24

ACCES 2 MOIS

DELIVRANCE ATTESTATION



Chambre Nationale
des Agents Commerciaux
en Immobilier

La défense de vos intérêts

CATALOGUE DE FORMATION LOI ALUR RESERVE AU PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Des formations à distance ont été créées pour les professionnels de l'immobilier, afin de répondre aux obligations de la loi ALUR.

Ces formations à distance garantissent ainsi à vos mandants et à vos clients le sérieux, le professionnalisme qu'ils sont en droit d'attendre de vous.

RAPPEL : Le décret 2016-173 du 18 février 2016 (loi ALUR / HOGUET) vous impose de suivre 14 heures de formation par an ou 42 heures de formation sur les 3 dernières années

La formation Loi Alur est prise en charge par votre O.P.C.O.* de référence.

**OPCO=OPérateur de COmpétences*

Disposez de notre plateforme de formation e-learning pour vous former rapidement à la Loi ALUR.

Validez vos formations obligatoires loi ALUR afin de pouvoir renouveler votre carte professionnelle. Nous vous mettons à disposition, un catalogue de 11 formations à réaliser depuis votre bureau, ou à votre domicile, sur votre PC/Mac, tablette ou smartphone.

Notre service client répondra à vos questions par courriel à formation@cnacim.immo et téléphone au 02 40 05 78 70 nos heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h.

Tarif unique pour nos formations :

De 7H à 9H30	75 euros H.T.
14H	150 euros H.T.
28H	200 euros H.T.
42H	300euros H.T.

- PROGRAMME 8H

8H		Tarif H.T
Perfectionnement au métier	08:00	75,00€
Evaluation	00:00	
Total	08:00:00	

- PROGRAMME 9H

9H		Tarif H.T
Le parfait mandataire	04:00	75,00€
Déontologie, TRACFIN et non-discrimination	05:00	
Evaluation	00:00	
Total	09:00:00	

- PROGRAMME 9H30

9H30		Tarif H.T
Urbanisme, Construction-Cadastre et Copropriété	04:30	75,00€
Déontologie, TRACFIN et non-discrimination	05:00	
Evaluation	00:00	
Total	09:30:00	

- PROGRAMME 14H

14H – PROGRAMME 1		Tarif H.T
Juridique	02:00	150,00€
Perfectionnement au métier	08:00	
Le parfait mandataire	04:00	
Evaluation	00:00	
Total	14:00:00	

14H – PROGRAMME 2		Tarif H.T
Du Mandat à l'acte définitif	07:00	150,00€
Documents	03:30	
Le parfait mandataire	03:30	
Evaluation	00:00	
Total	14:00:00	

14H – PROGRAMME 3		Tarif H.T
Juridique (Dont Déontologie)	08:30	150,00€
Urbanisme, Construction-Cadastre et Copropriété	05:30	
Evaluation	00:00	
Total	14:00:00	

- PROGRAMME 16H

16H – PROGRAMME 1		Tarif H.T
Du Mandat à l'acte juridique	03:00	150,00€
Urbanisme, Construction-Cadastre et Copropriété	04:30	
Documents	03:30	
Déontologie, TRACFIN et non-discrimination	05:00	
Evaluation	00:00	
Total	16:00:00	

16H – PROGRAMME 2		Tarif H.T
Du Mandat à l'acte juridique	03:00	150,00€
Perfectionnement au métier	08:00	
Déontologie, TRACFIN et non-discrimination	05:00	
Evaluation	00:00	
Total	16:00:00	

PACK

- PROGRAMME 28H soit 2x14H

28H		Tarif H.T
Juridique	08:30	200,00€
Du Mandat à l'acte juridique	07:00	
Urbanisme, Construction-Cadastre et Copropriété	05:30	
Documents	03:30	
Le parfait mandataire	03:30	
Evaluation	00:00	
Total	28:00:00	

- PROGRAMME 42H soit 3x14H

42H		Tarif H.T
Juridique (Dont Déontologie)	08:30	300,00€
Du Mandat à l'acte définitif	07:00	
Urbanisme, Construction-Cadastre et Copropriété	05:30	
Documents	03:30	
Perfectionnement au métier	14:00	
Le parfait mandataire	03:30	
Evaluation	00:00	
Total	42:00:00	

Tous les professionnels de l'immobilier ont l'obligation de renouveler leur carte tous les trois ans.

Si c'est votre cas, vous devez avoir fait 42h de formation avant l'expiration de votre carte professionnelle.

Je souhaite passer commande d'une formation, dois je payer une adhésion à la CNACIM ?

L'accès à la formation est un service réservé aux adhérents de la Chambre Professionnelle.

Cette adhésion est à reconduire chaque année.

Je souhaite effectuer une demande de prise en charge en tant qu'Agent Commercial en immobilier auprès de quel organisme collecteur dois-je faire les démarches ?

En tant que Professionnel de l'immobilier vous dépendez soit du FIFPL soit de l'AGEFICE.

Cette information est présente sur votre attestation FAF délivrée par l'URSSAF.

Pourquoi n'ai-je pas mon attestation F.A.F. (Fonds d'Assurance Formation) ?

Afin d'être affilié au FAF vous devez :
Avoir un chiffre d'affaires non nul sur les 12 derniers mois précédents votre demande.

Je me lance en tant qu'Agent Commercial en immobilier, je projette de me former, puis-je puiser sur mon C.P.F. (Compte Personnel de Formation) ?

Pour information le Compte Personnel de Formation (CPF) a remplacé le Droit Individuel à la Formation (DIF).

Le Compte Personnel de Formation (CPF) est réservé aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

Le Fonds Interprofessionnels de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL) est réservé aux professionnels libéraux.

Vous souhaitez monter votre auto-entreprise et réaliser un stage de préparation à l'installation (SPI).
Celui-ci peut être financé grâce au CPF.
Le CPF peut aussi prendre en charge votre formation loi ALUR.

Mon attestation FAF ne mentionne que X€, puis-je tout de même me faire financer par le FIFPL ?

L'attestation que vous avez reçu correspond au montant de Contribution pour la Formation Professionnelle (CFP) que vous avez versé au titre de l'année d'activité écoulée.

Qui vérifie les obligations de formation des Agents Commerciaux en Immobilier ?

Ce sont les Agents Immobilier détenteur de la carte T (Transaction).

Qui paye la formation des Agents Commerciaux en Immobilier ?

Ce sont eux puisqu'ils sont indépendants. Ils peuvent être financé par leur OPCO de référence.

On m'a parlé des 2h de déontologie obligatoire, ce sont 14h plus 2h ou 14h dont 2h ?

Ce sont 14h dont 2h de déontologie ou 2H dans les 42H demandés pour le renouvellement de la carte.

Il y va de même pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui est un module obligatoire.

Quand dois-je envoyer mon dossier de renouvellement ?

Vous devez, en théorie, envoyer votre dossier deux mois avant l'expiration de la carte de Transaction.

A qui dois-je envoyer mon dossier ?

Au greffe de la CCI.



Chambre Nationale
des Agents Commerciaux
en Immobilier

La défense de vos intérêts

L'offre de formation CNACIM garantit :

Une formation de qualité

La fiabilité d'une formation reconnue

Organisme de formation éligible

Délivrance d'attestation certifiante

www.cnacim.fr / formation@cnacim.fr / 02 40 05 78 70



CNACIM

Siège social : 2 Impasse Augustin Fresnel - Rez de Chaussée Bâtiment B - Atalante 2 –
Parc d'activités du Moulin Neuf – 44800 – SAINT HERBLAIN

Siret : 789 147 402 00026 **T.V.A. intracommunautaire :** FR78789147402

Numéro d'immatriculation au registre des intermédiaires en assurances (Orias) : 18 005 772 (www.orias.fr)

Syndicat professionnel enregistré sous le numéro 302430 à la mairie de Saint – Herblain

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440856444 auprès du préfet de région de PAYS DE LA LOIRE